



# ACG 2023-2028

3 MAI 2023

## ACG 2023-2028 Des réponses à vos questions

Direction Générale des Ressources Humaines

### Accord Collectif

du Personnel Navigant Commercial  
2023-2028



01 49 89 70 92  
07 62 66 91 15



[unpnc-cfdt.fr](http://unpnc-cfdt.fr)



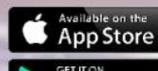
[unpnc\\_officiel](https://www.instagram.com/unpnc_officiel)



[airfranceunpnc@gmail.com](mailto:airfranceunpnc@gmail.com)



L'équipage





# ACG 2023-2028

3 MAI 2023

## Comment l'ACG a-t-il été validé ?

Avec plus de 50 % de signataires parmi les OS représentatives PNC (UNPNC 25 % + Intersyndicale 40 %) un accord d'entreprise peut être validé.

## Comment est validé un accord par l'UNPNC ??

Le projet d'ACG est soumis au vote auprès de nos adhérents via une consultation.

Bien que cet accord ne contienne pas toutes les demandes que l'UNPNC a formulées, il a été factuellement expliqué puis validé par la majorité de nos adhérents (quorum de participation atteint + majorité des 50% tel que stipulé dans nos statuts).

## Pourquoi une telle différence de résultats entre les différents syndicats ?

Sans aucun doute, pour des motifs politiques, la façon de présenter l'ACG a pu être largement orientée chez certaines OS peut-être convaincues qu'un ACG en note de Direction est politiquement plus acceptable qu'un ACG protecteur signé et améliorable par la suite ?

Par ailleurs les consultations sont parfois l'objet de spéculations sur la validité des résultats affichés. A ce sujet, l'UNPNC a communiqué de manière transparente, et le dépouillement du scrutin a été réalisé par un prestataire externe. Quant au faible taux de participation à l'UNPNC, il s'explique hélas en partie par la difficulté à mobiliser tous nos adhérents, faire voter 300 adhérents ou 2582 adhérents ne représente pas le même défi...

01 49 89 70 92  
07 62 66 91 15



[unpnc-cfdt.fr](http://unpnc-cfdt.fr)



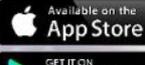
[unpnc\\_officiel](https://www.instagram.com/unpnc_officiel)



[airfranceunpnc@gmail.com](mailto:airfranceunpnc@gmail.com)



L'équipage



GET IT ON  
Google Play



# ACG 2023-2028

3 MAI 2023

**L'ACG serait fixe et non modifiable pendant sa durée (5 ans) ?**

**FAUX !** Des avenants peuvent y être intégrés suite à des négociations demandées par la Direction ou les syndicats représentatifs signataires de l'ACG.

Il est intéressant de noter ici que pour la première fois une OS PNC (l'UNPNC) a réussi à faire intégrer, dans un ACG, un engagement écrit de la Direction Air France à continuer à négocier et améliorer l'accord (avec les seuls signataires).

**Prochaine réunion ACG : 1<sup>er</sup> juin**

**Les syndicats non signataires peuvent-ils participer à la suite des travaux de négociations ?**

**NON !** Si vous êtes adhérents à l'UNAC-CGC-CFE ou au SNGAF, votre syndicat vous a, de facto, privé de pouvoir vous exprimer sur les améliorations à venir. Vous êtes privés de droit d'expression, absents des comités de suivi qui se poursuivent, cantonnés à contester « de l'extérieur » et à râler dans les galleys.

**Qui peut participer au comité de suivi à venir sur le bidding, les rotations MC, le développement de la QVT, la subrogation etc. ?**

Seuls les syndicats signataires peuvent participer à tous ces ateliers (UNPNC, UNSA, SNPNC). Les non signataires (UNAC-CGC-CFE, SNGAF) ont toutefois la possibilité d'adhérer à l'accord s'ils veulent que leurs adhérents soient représentés à tous les ateliers de travail.

01 49 89 70 92  
07 62 66 91 15



[unpnc-cfdt.fr](http://unpnc-cfdt.fr)



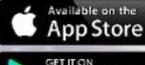
[unpnc\\_officiel](https://www.instagram.com/unpnc_officiel)



[airfranceunpnc@gmail.com](mailto:airfranceunpnc@gmail.com)



L'équipage



GET IT ON  
Google Play



# ACG 2023-2028

3 MAI 2023

**Si l'ACG n'avait  
recueilli que 30 à 50 %  
de signataires ?**

L'entreprise pouvait alors organiser un référendum global PNC. Avec moins de 50 % de signataires l'accord était rejeté et les notes de Direction mises en place.

**Si l'ACG n'avait pas  
été validé ?**

La Direction pouvait à tout moment faire évoluer nos textes selon son bon vouloir, tant pour les ratios PNC-PAX, que pour l'intégralité des dispositions de nos textes qui seraient devenues amendables ou modifiables sans aucune restriction (...)

**Pour l'UNPNC, les autres OS signataires et la Direction, les négociations vont continuer puisqu'elles sont intégrées à l'ACG au travers du préambule clairement rédigé dans ce sens.**

**Nous nous y sommes engagés et nous y travaillerons dès le mois prochain. Nous veillerons également à ce que l'entreprise honore ses obligations. Nous vous ferons régulièrement des points d'information sur les avancées et sur les améliorations obtenues. Nous ferons également un suivi précis sur les retours consécutifs à la saison d'été effectuée avec les nouveaux ratios PNC-PAX.**

**L'UNPNC a toujours agi de manière responsable, avec discernement, et pour l'intérêt général, nous continuerons à travailler dans cette même ligne de conduite !**

01 49 89 70 92  
07 62 66 91 15



[unpnc-cfdt.fr](http://unpnc-cfdt.fr)



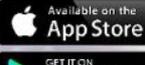
[unpnc\\_officiel](https://www.instagram.com/unpnc_officiel)



[airfranceunpnc@gmail.com](mailto:airfranceunpnc@gmail.com)



L'équipage



GET IT ON  
Google Play